

## Circonscription de MELLE

### Procès-verbal du Conseil d'Ecole du jeudi 5 novembre 2020

RPI St Martin lès Melle, St  
Romans lès Melle et Mazières  
sur Béronne

Adresses :

21 rue des écoles - St Martin lès Melle - 79500 Melle

8 rue de la Gaieté 79500 St Romans lès Melle

Charzay - Mazières sur Béronne- 79500 Melle

#### Participants

<p><u>Représentants des parents d'élèves</u></p> <p>Mme Caduc-Vrignaud Sandrine, M<sup>mes</sup> Paux Sarah, Mr Ferre Xavier, Mme Beau Céline, Mme Gentet Julie, Mr Prunier Thierry, Mme Jamet Virginie</p>	<p><u>Enseignants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>M<sup>mes</sup> Barbe Séverine, Guiochon Stéphanie, Courjault Caroline, Amandine Brogniart-Toulet, Picard Nathalie, Jean Maud</li> <li>M. Mouzin Guillaume.</li> </ul>	<p>DDEN démissionnaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>M<sup>me</sup> Pageneau Marie-Line</li> <li>M. Daniault Francis</li> </ul> <p>Elus référents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>M. Devineau Bertrand, élu référent de St Martin lès Melle et Mazières-Sur-Béronne</li> <li>M. Mayot Bertrand de St Romans</li> </ul>
<p><u>Excusés :</u></p>	<p><u>Excusés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>M<sup>me</sup> Lambin, Inspectrice de l'Education Nationale</li> <li>Mme Bonnet Bénédicte</li> </ul>	<p><u>Excusés :</u></p> <p>Elus référents à la Communauté de Communes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mme Cathy SUIRE</li> </ul> <p>Maire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mr Griffault Sylvain, maire commune de Melle</li> <li>M<sup>r</sup> Peltier maire de St Romans lès Melle</li> </ul>

#### Ordre du jour

1) Installation du Conseil d'école : La délibération et le vote pour le regroupement des trois

conseils d'école. A la suite de cette délibération, seront abordés les points suivants : La nomination du Président de séance des Conseils d'école pour l'année 2020-2021 et les représentants de parents d'élèves

- 2) Le règlement Intérieur de l'Ecole et Charte de la Laïcité
- 3) Les instances de liaison : passerelle Croque lune et conseil école/collège
- 4) Le Projet d'Ecole : présentation des actions
- 5) Le Cadre de Vie : Travaux
- 6) Sécurité : exercices incendie et PPMS
- 7) Présentation du PIAL
- 8) Les rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2021
- 9) La vie scolaire : les effectifs, les projets culturels et sportifs, organisation des APC,
- 10) Divers : réponses aux questions posées par les parents en amont

#### **Relevé des conclusions du Conseil**

#### **Points essentiels de la réunion**

*- cf compte-rendu en pages suivantes*

Fait à Saint-Martin-Lès-Melle, le 05/11/2020

Le Président du Conseil d'Ecole

Le Secrétaire de séance

**Copie transmise à :**  
*Madame LAMBIN, IEN de la circonscription  
Monsieur ou Madame le Maire de la commune  
Réfèrent en charge des affaires scolaires  
DDEN  
Les représentants des parents d'élèves  
Les enseignants de l'école*

1) Vote : réunir le RPI pour faire un seul conseil d'école dans le RPI : vote à l'unanimité

2) **Madame PICARD Nathalie** rappelle le texte officiel pour la fusion d'un seul Conseil d'école pour le RPI. Pour l'année scolaire 2020-2021, la Présidente de séance pour les 3 conseils d'école est Monsieur MOUZIN Guillaume directeur de Mazières-Sur-Béronne.

3) Elections des représentants de parents d'élèves :

**Madame PICARD Nathalie** redéfinit rôle du Conseil d'école

a) le Conseil d'école : cette instance fondamentale de communication, d'information et de concertation, réunit l'ensemble des membres de la communauté éducative (enseignants, représentants des parents titulaires, collectivités locales : maires et CCM, DDEN) trois fois dans l'année : St Martin, Charzay et St Romans.

Lorsqu'un RPI est constitué, ce n'est qu'une fois élus que les conseils d'écoles de chacune des écoles pourront se réunir et choisir, par délibération prise à la majorité des membres, de fonctionner pour l'année dans un conseil d'école commun dont sont membres les membres de chacun des conseils des écoles d'origine.

Les parents participent par leurs représentants titulaires aux conseils d'école. Ils sont informés du projet d'école et des éventuelles évolutions. Ils donnent leur avis sur les rythmes scolaires, l'utilisation des moyens, l'intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration, l'hygiène, la protection et la sécurité.

Les parents d'élèves élus sont les représentants de tous les parents du RPI et doivent avant chaque conseil d'école, recueillir les questions diverses des autres parents afin que celles-ci soient abordées.

L'APE est une association de parents d'élèves qui organise diverses actions afin d'aider au financement des projets pédagogiques. L'APE et le conseil d'école sont deux instances séparées.

b) Le taux de participation :

- à l'école de Saint-Martin-Lès-Melle : le taux de participation est de 54,76%.

- à l'école de Saint-Romans-Lès-Melle : le taux de participation est de 51,75%.

- à l'école de Mazières-Sur-Béronne: le taux de participation est de 75%.

4) La charte de la laïcité :

**Mme PICARD Nathalie** rappelle les valeurs fondamentales de la République à savoir : La charte de la Laïcité.

La charte de la laïcité est un document qui doit être lu et signé par les parents, affiché dans les locaux de l'école.

La charte de la laïcité est un pilier fondamental à l'éducation des enfants, à les amener à devenir des citoyens français et à défendre la liberté, l'égalité, la fraternité entre tous citoyens.

## 5) Vote du règlement intérieur du RPI :

**Madame PICARD Nathalie** lit le règlement intérieur.

Le règlement intérieur du RPI pour l'année scolaire 2020-2021. Il n'a pas changé (il est hors contexte sanitaire, hors COVID 19) → vote à l'unanimité.

## 6) Les instances de liaison : passerelle Croque lune et conseil école/collège

### **Les Passerelles Croque Lune en maternelle.**

**Objectifs généraux** : Faciliter la première scolarisation des enfants de 18 à 36 mois ;

- Renforcer la transition vers le **devenir élève** attendu chez les élèves de l'école maternelle, particulièrement les plus jeunes d'entre eux en vue de la compétence 6 du Palier 1 « **Les compétences sociales et civiques** » : avoir un comportement responsable, respecter les autres et les règles de la vie collective.
- Permettre aux enseignants, aux parents, aux assistantes maternelles, aux intervenants des structures petite enfance de s'impliquer dans une démarche de coéducation en échangeant autour de problématiques partagées

Cette action est pour le moment à l'arrêt en raison de la crise sanitaire.

### Les conseils école/collège

1<sup>er</sup> conseil école/collège en date du 15 octobre 2020 avec à l'ordre du jour :

- situation sanitaire
- analyse des résultats des évaluations ; pas d'évolution négative suite au confinement.
- bilan de l'intégration CM2/6e
- réflexion autour de l'acquisition des fondamentaux ;
- projets de l'année en cours ;
- définition du calendrier.

Suite à ce conseil : les élèves de 6ème de SEGPA viendront lire des histoires aux élèves de maternelle. Les élèves de 6ème viendront présenter des jeux mathématiques aux élèves de maternelle.

Les élèves de CM2 et de sixième, feront des défis maths. Une prochaine réunion aura lieu le 1<sup>er</sup> février 2021.

### Le projet d'école : présentation des actions

#### **Ambition 1 : Construire des apprentissages durables :**

*Action 1 : Pour une maîtrise du langage oral et écrit*

Décloisonnement des MS autour des oralbums.

La mise en place du cahier d'écrivain aux cycles 2 et 3 avec grilles de réécriture élaborées avec les élèves leur permet d'être plus consciencieux dans leurs écrits en réinvestissant les acquis en maîtrise de la langue.

Poursuivre cette action pour les trois cycles.

Mise en place des grilles de réécriture au cycle 2.

Élargissement de l'action à tout le cycle 1 en s'appuyant sur le choix des contes de la circonscription

*Action 2 : Pour une correspondance entre les écoles.*

Correspondre entre les classes par voies postale et numérique : écriture d'une histoire à plusieurs, compte-rendu de projet d'une école à l'autre, invitation, échanges divers ...

*Action 3 : Pour l'implication de l'élève dans son parcours scolaire*

Développer des situations d'auto-évaluation et d'auto-correction. Instaurer de manière durable l'évaluation positive mettant en avant les réussites des élèves. Pratique du travail coopératif entre élèves.

Systématiser cette pratique dans plus de domaines

*Action 4 : Pour une meilleure maîtrise du calcul mental*

Acquérir des stratégies mentales et des automatismes/ entraînement quotidien au calcul mental

Séances de calculs sur les tablettes

Séances quotidiennes dans les classes

Ateliers-jeux mathématiques en classe

Les défis mathématiques

Mise en place d'un carnet de calcul mental pour les CE1 et les CE2, pour les CP sur l'ardoise

Mise en place d'un carnet de calcul réfléchi en ligne du CP au CE2

*Action 5 : Pour une meilleure maîtrise en résolution de problèmes*

Mise en place de séances spécifiques à la résolution de problèmes à travers des ateliers et des jeux mathématiques.

L'organisation prendra en compte les besoins spécifiques des élèves pour leur permettre de devenir apprenants : acquérir des attitudes d'élève mais aussi « apprendre à apprendre », « apprendre à penser », « jouer pour apprendre » ...

**Ambition 2 : Accompagner l'élève**

*Action 1 : Pour une ouverture culturelle*

Restitution lors d'un spectacle. Investissement des élèves et appréciation générale.

## *Action 2 : Pour former l'enfant citoyen de demain*

Pratiques de classes favorisant les valeurs citoyennes : élections de délégués, débats à visée philosophique ...

## *Action 3 : Pour une découverte des métiers*

Organiser des événements ponctuels faisant intervenir les parents et les artisans locaux sur les métiers.

## **Ambition 3 : Ouvrir l'Ecole**

### *Action 1 : Pour mettre en confiance l'élève dans sa scolarité*

Poursuivre les liaisons MS/GS ; GS/CP et CM2/6ème et les décroissements interclasses.  
Créer une plaquette de présentation du RPI.

### *Action 2 : Pour une implication des élèves dans la vie de leur école*

Mise en place d'une coopérative d'élèves et de conseils de délégués de classe.

### *Action 3 : Pour favoriser des projets avec des partenaires locaux*

Favoriser les projets locaux.

Des projets réalisés avec la médiathèque de Melle, l'école de musique du Pays Mellois, le centre socio, la CUMAV, le comité USEP, l'OSAPAM, la PMI, le château de Chaillé ...

## **7) Le cadre de vie : Travaux**

### **Les travaux à réaliser à l'école de Saint-Martin-Lès-Melle**

- Améliorer le préau, isoler voire proposer un chauffage et un revêtement au sol.
- Mettre des miroirs dans la salle de motricité, les acheter sur un budget équipement et non sur la dotation scolaire=> voir avec le CABRI pour savoir s'il leur reste des miroirs.
- Repeindre les chemins des parcours de vélo sur le terrain noir
- Faire le revêtement rugueux pour la place handicapée

### **Les travaux à réaliser à l'école de Saint-Romans-Lès-Melle**

- Remplacement du chauffage dans chaque classe en privilégiant un chauffage réversible,
- Amélioration des toilettes côté maternelle,
- Installation de volets
- Changer les drapeaux accrochés au mur (Français et européen).

- Travaux réalisés : la porte d'entrée de la classe d'Amandine aux vacances de La Toussaint.

#### Travaux réalisés à l'école de Charzay :

- Changement d'une fenêtre et de la porte dans la classe de Guillaume pendant les vacances de La Toussaint (Mellois en Poitou 4 500 €)
- Réfection de la toiture du petit préau. (Mellois en Poitou 13 300 € fin d'année 2020)

#### Travaux à réaliser à l'école de Charzay :

- pose de stores occultants intérieurs sur une façade (Mellois en Poitou 2 300 €)
- Installation d'un robinet/fontaine extérieur(e) (Commune de Melle)
- Rénovation et aménagement intérieur du petit garage
- Dépôt de terre végétale pour rattraper le niveau des regards, nivellement et engazonnement
- Reprise de l'enrobée du plateau + traçage de ligne au sol (Mellois en Poitou + Commune)
- Remplacement de la structure de jeux (Mellois en Poitou)

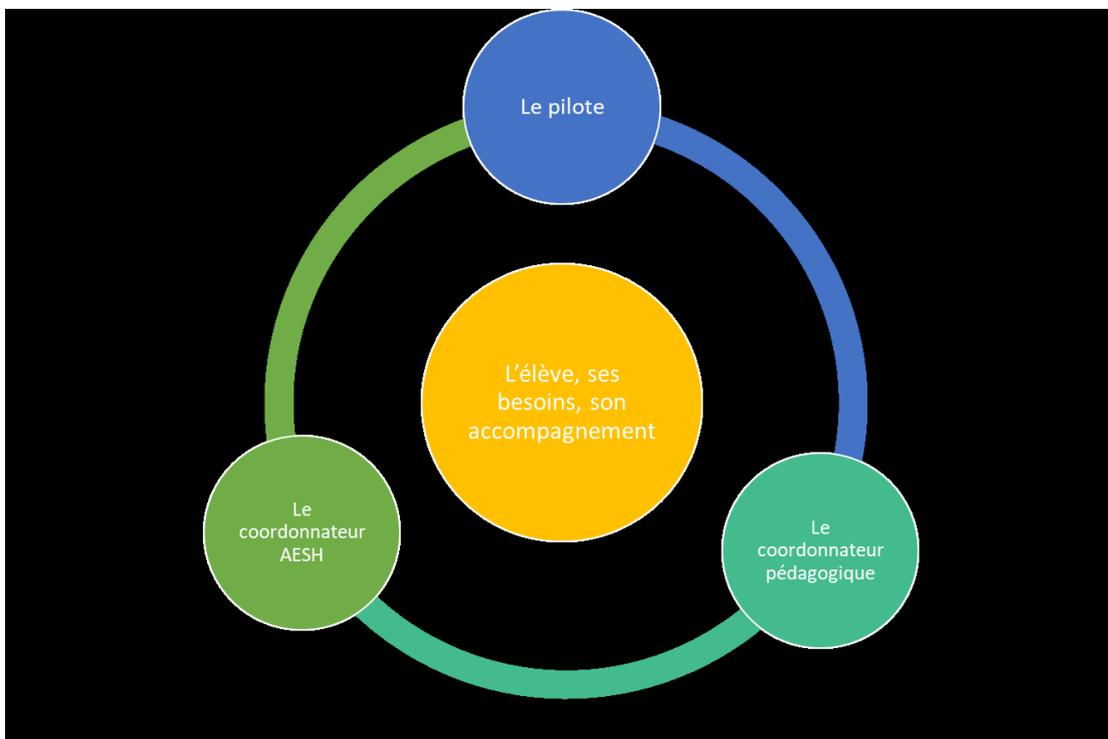
### **8) Présentation du PIAL : le PIAL est le Pôle d'Inclusion d'Actions Locales**

Melle 5 EE Yvonne Mention Verdier Melle EM Jacques Prévert Melle EM Saint Martin Les Melle RPID EE Saint Romans Les Melle RPID EE Mazières sur Béronne RPID RPID Pouffonds/St Génard/Paizay le Tort	<b>Pilote</b> <b>Corinne Lambin</b> IEN	<b>Coordinateur</b> <b>Anne-Catherine MOINET</b> Maîtresse G Melle <b>Rodolphe Eon</b> AESH
--	---	---

Une société inclusive, une école inclusive, La réponse aux besoins, Une réponse collective, Le développement de la notion de parcours

–Circulaire n°2019-088 du 5-6-2019 « pour une école inclusive »

–circulaire de rentrée 2019 : « loi pour l'école de la confiance »



Les familles qui ont fait une demande de reconnaissance de handicap à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.) reçoivent une notification indiquant que leur enfant va bénéficier d'une aide humaine lui permettant d'accéder dans les meilleures conditions aux apprentissages. Cette aide est dispensée par un personnel AESH (Aide aux élèves en situation de handicap) affectée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Cette AESH est affectée sur un PIAL qui correspond à un territoire et non à une école ou un élève sauf mention expresse. Le suivi de l'enfant pourra donc être assuré ponctuellement par une personne différente.

Leur enfant garde bien sa notification MDPH et le nombre d'heures hebdomadaires définies.

Le PIAL permet d'harmoniser les emplois du temps des AESH et de donner de la cohérence pour les enfants qui ont une reconnaissance de handicap.

## 9) Les rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2021

Un questionnaire a été fait par les parents d'élèves. Ils ont demandé aux parents de se positionner sur : soit garder la semaine à 4.5 jours avec le même fonctionnement, soit la semaine à 4 jours (avec une proposition de TAPS facultatif le mercredi matin).

	Oui	Non	TAPS mercredi matin	Retours
<b>Saint Martin les Melle</b>	27	5	4 oui mais le mercredi 3 non ou mercredi	39
<b>Saint Romans les</b>	46	3	7	56

Melle				
Charzay	14	3	3	20
	75.60%	9.6%	14.8%	115

M MAYOT intervient sur ce résultat en indiquant que la réflexion menée doit être globale mais que de toute façon la décision des rythmes scolaires sera une décision qui concernera tout le pays Mellois.

## 10) La sécurité à l'école : exercices incendie et PPMS

**Madame PICARD Nathalie** rappelle que les exercices d'incendie ont été menés au cours de la première quinzaine de septembre. (Le compte-rendu est consigné dans le registre de sécurité).

PPMS : « Le PPMS inscrit dans le B.O spécial n°3 du 30 mai 2002 permet non seulement de recenser les risques majeurs, naturels ou technologiques auxquels peuvent être soumis l'école mais également de gérer la crise. Le PPMS doit être testé par des exercices réguliers de simulation au minimum une fois par an et le fascicule de crise réactualisé... » (Courrier DASEN reçu le 12/09/2014).

Une évaluation de l'exercice PPMS sera effectuée en cours d'année scolaire. Elle sera communiquée au maire de la commune et à l'inspectrice de l'Éducation Nationale.

- L'école de Saint-Martin-Lès-Melle possède un PPMS, (le village se situe dans une zone à risque avec l'usine RHODIA) possède un PPMS pour risques de transport de gaz, évènements climatiques, sismiques
- L'école de Saint-Romans-Lès-Melle : possède un PPMS pour risques d'inondations, évènements climatiques, sismiques.
- L'école de Mazières-Sur-Béronne : possède un PPMS pour risques de transport de gaz, risques d'inondations, évènements climatiques, sismiques.

Les trois écoles possèdent également un PPMS attentat.

## Présentation des PPMS attentats et PPMS

### 9) La vie scolaire : les effectifs, les projets culturels et sportifs, organisation des APC :

#### - Les effectifs 2020-2021 :

**Monsieur Mouzin présente :**

PS : 12 MS : 21 GS : 13

CP 16 CE1 : 20 CE2 : 22

CM1 : 22 CM2 : 21

Total

RPI = 147 élèves

### Répartitions :

St Martin : une classe de 7 PS- 13 MS avec Mme Bénédicte BONNET et une classe 5 PS-8 MS- 8 GS avec Mme BARBE Séverine

St-Romans-Lès-Melle : une classe de 16CP/5CE1 avec Mme Nathalie PICARD, une classe de 22CE2/1 CM1 avec Mme Stéphanie GUIOCHON, une classe de 6GS/15 CE1 avec Mme Amandine Toublet

Charzay : une classe de 21 CM1 avec Mme Caroline COURJAULT et une classe de 21CM2 avec Mr Guillaume MOUZIN.

Une baisse des effectifs pour l'année 2021-2022 est réelle. A ce jour 17 enfants entrent et 21 partent ce qui mènera à un effectif de 142 élèves. La fermeture d'une classe pour l'année 2021-2022 est très envisageable.

### Les projets pédagogiques, culturels, sportifs, APC :

- A) Projet fédérateur au RPI :
- Photo de classe : vendredi 16 octobre 2020
- Fête des écoles : ?
- Sortie scolaire de fin d'année : au Tumulus de Bougon.

### B°) Projets école maternelle de Saint-Martin-Lès-Melle

- Projets sur le thème de la Sorcière:
- Dans les classes : découverte des contes traditionnels et de la sorcière dans la littérature jeunesse. Séance de langage, exploitation d'albums, lecture offerte, projet transdisciplinaire productions plastiques et graphismes.
- Projet Nature : La vallée de l'Argentière : trois sorties nature le long du ruisseau de l'Argentière seront proposées dans l'année. Pierre JOZELON, un animateur nature de la commune de Melle va proposer une animation sur la faune et la flore. La première a eu lieu le mercredi 14 octobre 2020. Les enfants vont également participer à la fabrication d'abris pour les chauves-souris. Ces refuges seront installés sur une façade de l'école.

- **Visite de l'Asinerie**: en lien avec le projet Nature et l'observation des animaux qui vivent dans la vallée de l'Argentière, visite de l'Asinerie à Dampierre.



- **Projets culturels** :
- **Sorties cinéma** : le mercredi 6 novembre, adaptation du livre de Julia DONALDSON
- **L'enfant et le théâtre** : dans le cadre de la CUMAV : **Borborygmes** par la Cie **SCOM** (cirque contemporain) Corde lisse/danse/vidéo - durée 35 min - à partir de 3 ans

Ce spectacle parle du corps et met en lumière ses potentialités infinies par un jeu de vidéos se mêlant au jeu de la comédienne.

- **La grande lessive** : journée artistique, chaque enfant peut réaliser une production plastique en respectant le thème, les productions artistiques sous format A4 seront affichés sur des fils à linge à l'école. **Le jeudi 26 mars 2020.**
- **La médiathèque de Melle** : une fois par période, une animation est proposée par les bibliothécaires et livres choisis par les enfants rapportés à l'école et emmenés à la maison pour une lecture plaisir. La première aura lieu en décembre.

#### a) Projets école de Saint-Romans-Lès-Melle

##### -Installations Sportives

Les élèves iront à la salle St Jo, à la piscine pour les GS/CE1 et les CP/CE1 et au gymnase du Pinier.

##### -Médiathèque

Nous irons dans l'année 3 fois à la médiathèque : prêt de livres, animations

-**Projet USEP** : Les 23 CE2 de Stéphanie et les 20 CE1 de Nathalie et d'Amandine participeront aux activités USEP : USEPathlon, le P'tit tour USEP, le Vendée globe virtuel et le camp USEP pour les CE2.

Sur le temps périscolaire, les élèves participeront aux activités : foot, activités athlétiques et activités cyclo

##### -Ecole et Cinéma

Nous irons voir 3 films dans l'année :

- les Petites z'escapades
- le cadet d'eau douce
- le chien jaune de Mongolie

-Projet danse Hip Hop : chaque classe aura 15 séances de danse avec Audrey Berland à partir de fin janvier.

- Melle Bornes : 10 juin 2021. Course en relais dans le centre de Melle réunissant de nombreux élèves de plusieurs écoles

-Projets en partenariat avec le pôle qualité de l'eau :

Jardinage sans produits phytosanitaires pour la classe de Nathalie :

1-Découverte de l'espace confié à la classe immersion et états des lieux avec le CPIE Gâtine Poitevine

2-Accueillir la biodiversité et agir en faveur de la biodiversité avec le CPIE Gâtine Poitevine

3-Les déchets verts et le compostage avec le le CPIE Gâtine Poitevine

4-Investir un espace animé avec les ateliers de la simplicité

5-jardinage avec les ateliers de la simplicité

6-Gérer le jardin au naturel avec les ateliers de la simplicité

Cycle de l'eau naturel pour la classe de Stéphanie

1-Rand'eau avec Deux Sèvres Nature Environnement

2-Représentation initiale de l'eau avec le CPIE Gâtine Poitevine

3-Plantation d'une haie chez un exploitant agricole ou pour la collectivité

4-« L'arbre, épuration au naturel » avec la Fédération de chasse 79

5-« Naturellement » avec Deux Sèvres Nature Environnement

6-Les oiseaux des rivières avec le groupe ornithologique 79

7-« Quelle rivière pour nos oiseaux » avec le groupe ornithologique 79

b) Projets école de Charzay (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

Tous les projets concernent les deux classes

- Rentrée en musique Dans le cadre de la « Rentrée en musique 2020 » L'Académie de Poitiers a proposé aux 4 départements de l'académie de Poitiers l'apprentissage d'un chant commun aux premier et second degrés, "**Prends**", composé par l'auteur **Lhomé**. Création et mise en ligne d'une chorale virtuelle (4 écoles 1<sup>er</sup> degré 79 dont Mazières/Béronne)

- Ecole et cinéma

Nous irons voir 3 films dans l'année :

- o Les pionniers du cinéma (13 films sur le début du cinéma)
- o Une vie de chat (film d'animation 2010)
- o La vallée des loups (documentaire 2017)

- Projet scientifique « opération échos d'escale »(Expédition TARA)

A l'invitation du capitaine, il est proposé aux élèves de composer leur propre expédition à travers les 37 lieux d'escale de TARA et de réaliser des activités pour répondre à des problématiques sur les enjeux de développement durable dans le Monde.

- [Défis messagerie et Internet](#)
- [« Le commissariat d'exposition : rêver une exposition d'art contemporain »](#) projet arts plastiques CUMAV et DSDEN : Rencontre avec l'artiste plasticien [Xavier Ribot](#) dont la démarche de création questionne les espaces d'exposition = 4 ou 5 ateliers de pratique par classe centrés sur la compétence « EXPOSER » du programme d'enseignement arts plastiques Cycle 3. L'exposition d'œuvres du FRAC à l'Abbaye de Celles-sur-Belle (thématique en cours d'élaboration), en mars-avril.
- [Actions « Jouons l'originalité » avec l'USEP](#) : escrime (lier la pratique sportive et la pratique artistique ) pour la classe de CM1 et taekwondo (aider au développement de l'attention) pour la classe de CM2
- [Melle Bornes](#) : 3 ou 10 juin 2021. Course en relais dans le centre de Melle réunissant de nombreux élèves de plusieurs écoles.
- [Médiathèque](#) trois fois dans l'année : une animation est proposée par les bibliothécaires et des livres choisis par les enfants rapportés à l'école et emmenés à la maison pour une lecture plaisir.
- [Participation au 32<sup>ème</sup> prix des Incorruptibles](#) Le Prix des Incorruptibles a pour objectif de permettre à tous les enfants et adolescents, quelles que soient les difficultés qu'ils rencontrent, de prendre goût à la lecture.
- [Salles de sport](#)
  - o trimestre 2 Centre de tennis CM1 et CM2
  - o trimestre 3 activités nautiques CM1 et CM2 (séance à la journée au Lambon)

### -Présentation du tableau des APC

## 10. Les questions diverses

### Questions

- 1) Suite au premier confinement, avez-vous pu mesurer en ce début d'année scolaire les écarts éventuels que cela a pu créer entre les élèves ? Comment est-il envisagé de les résorber, d'aider les plus en difficultés ? En avez-vous les moyens ?

### Réponse :

A ce jour, les évaluations nationales et les outils de positionnement ont été passés dans chaque niveau. Nous attendons la synthèse nationale. Pour les autres évaluations, le confinement ne semble pas avoir accentué les différences de niveau.

Cependant, on constate les effets du confinement sur le Vivre ensemble, la mise au travail. Les mois de septembre et d'octobre ont permis de tout réajuster.

- 2) A partir du 2 novembre il est prévu le port du masque dès 6 ans : serait-il possible de mettre en place un "temps de respiration" régulier (en plus du repas) ou une "zone de respiration" permettant aux enfants d'ôter leur masque et de souffler un peu dans la journée ?

**Réponse :**

On est conscient de la gêne occasionnée et nous tolérons la baisse du masque à la demande de l'enfant en respectant les distanciations sociales.

- 3) Serait-il possible que la mairie de St Romans mette en place un accès sécurisé à l'école pour les piétons depuis la place de la mairie ? Les véhicules sont nombreux à se croiser rue de la gaieté le matin et le soir, et les piétons doivent passer entre, avec parfois peu de visibilité (selon les conditions météo) et des rétroviseurs à hauteur de tête d'enfant sans espacement imposé.

- 4) Avec la crise sanitaire les parents impliqués au sein de l'APE n'ont pas pu organiser les manifestations habituelles et collecter autant d'argent, l'APE ne sera donc peut-être pas en capacité de soutenir les projets scolaires à la même hauteur que d'habitude. Combien et comment la crise sanitaire a-t-elle affecté les budgets des écoles (activités annulées, évolutions des enveloppes attribuées par la Communauté de Communes...) ? Quels effets à attendre sur les actions pédagogiques de cette année scolaire ?

**Réponse :** l'APE donne en fonction de ses moyens pour l'année 2020-2021.

Toutes les activités (sorties scolaires sportives et culturelles) réalisées du 1<sup>er</sup> septembre au 15 mars ont été payées, celles du 15 mars au 5 juillet ont été annulées et pas payées.

On fera nos activités autant que possible en raison de la crise sanitaire.

- 5) L'école ou le service scolaire de la Communauté de Communes ont-ils été informés de la numérisation des données médicales scolaires par la médecine scolaire (logiciel Esculape) jusqu'au 26 ans de l'élève (!) ? Quelles informations ont-ils eu concernant :
- la déclaration auprès de la CNIL par le service de médecine scolaire 79 ?
  - le lieu de stockage des données et leur sécurisation ?
  - l'accord ou non nécessaire des parents (l'autorisation en début d'année ne concernant que la transmission, pas le fait de stocker de manière numérique ces données) ?
  - quelle suite est donnée aux demandes de parents qui refusent ce fichage numérique, que ce soit lors de la demande d'autorisation initiale ou en se rétractant plus tard ?

Réponse : le point 5 a été envoyé à la médecine scolaire. Nous attendons la réponse.

